

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le

ID : 059-215902768-20250625-D17DU250625-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 25 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 18 juin 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25 (dont 6 procurations)

Présents :

Madame LUCAS Maryline – **Maire**

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERMEN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette - **Adjoint**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - KHELIFA Armelle – SAENEN Romuald - MARTIN Nuccia – EZAHOUID Mohamed - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - Monsieur MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain – **Conseillers**

Absents avant donné procuration

Monsieur CARRE Odilon à Madame TAIRA Marylène
Madame PLANCKE Dorothée à Madame CASPERS Mauricette
Monsieur LAMBERT Gaston à Monsieur SENEZ Jean-Pierre
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald
Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand
Madame DUCATILLON Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur SENEZ Jean-Pierre

SUBVENTION A L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT

Madame Le Maire informe l'Assemblée de la demande de subvention faite par l'Institut Sociale de la CGT.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,
A la majorité,

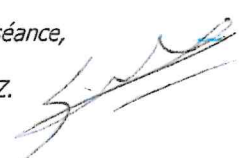
Autorise Madame le Maire à verser une subvention de 95 € à l'Institut d'Histoire Sociale CGT situé 58 rue des Vierges 59500 DOUAI.

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du 25 juin 2025.

Le Maire,
Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre SENEZ.



Le Maire de la ville de GUESNAIN
certifie que le présent acte réceptionné
par le Sous-Préfet de DOUAI
le 4/7/25....., publié ou notifié
le 4/7/25..... est exécutoire
le Maire Pour le Maire empêché
l'Adjoint

